

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

	Cadre réservé à l'autorité environnementale
Date de réception :	Dossier complet le : N° d'enregistrement :
25/11/2019	25/11/2019 2019-9208
Création d'un magasin TRUFFAUT à Crout	1. Intitulé du projet
creation durinagasin morraor a croud	elle (60)
2. Identification d	u (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)
2.1 Personne physique	
Nom	Prénom
2.2 Personne morale	
Dénomination ou raison sociale	ETS HORTICOLES GEORGES TRUFFAUT
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale	Jean-François Marhin , Directeur des services techniques
RCS / SIRET 7 3 9 8 0 6 2	3 0 0 0 4 9 9 Forme juridique SAS
Joign Line Company of the Company of	ez à votre demande l'annexe obligatoire n°1
3. Catégorie(s) applicable(s) du table	au des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et
	dimensionnement correspondant du projet
N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seulls et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
41. Aires de stationnement ouvertes au	Parking de 106 places (+ 20 pour le personnel)
public	
	4. Caractéristiques générales du projet
Doivent être annexées au présent form	ulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire
4.1 Nature du projet, y compris les éver	
Construction d'un magasin de jardinerie	FRUFFAUT, y compris aménagements extérieurs, comprenant:
- Le bâtiment principal (3147 m²)	
- Une serre non chauffée (1146 m²)	
- Deux auvent (957 m²) - Une pépinière (562 m²)	
TATE OF THE PERSON OF THE PERS	du public et de 20 places pour le personnel (3616 m² au total)
	s, parking motos, mare, jardins partagés, aire de livraison)
La surface de plancher est de 4155 m².	
La sanace de pionener est de 4155 III .	
	dre du développement de la zone d'activités commerciale de Croutelle (Aushopping
Poitiers Sud)	
CONTRACTOR OF THE PROPERTY OF	

La loi nº 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

	OFFICE AND ADDRESS OF THE PARTY
4.2 Objectifs du projet	
Construction d'une surface commerciale	
	186
	100
4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase travaux	
4.3.1 dans sa phase travaux	
- Terrassements et fondation	
- Élévation des murs	
	1
- Charpente et couverture	
- Second Œuvre	
- Aménagement des espaces extérieurs (voiries, parking, espaces verts)	
	23
	100
420 days on the self-self-self-self-self-self-self-self-	and the
4.3.2 dans sa phase a exploitation	
4.3.2 dans sa phase d'exploitation  Magasin de jardinerie / pépiniériste	JA.V
	1
	100
	55

	rative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera entale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisc ement commercial sur l'Eau	
4 F Discouring a decimal of the second		191.5
	rojet et superficie globale de l'opération - préciser le eurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface totale : Surface de plancher : Surface de parking :		10 494 m <sup>2</sup> 4155 m <sup>2</sup> 3616 m <sup>2</sup>
4.6 Localisation du projet Adresse et commune(s) d'Implantation	Coordonnées géographiques <sup>1</sup> Long. <u>00°1</u>	7 · 36 · 76 Lat. 46 · 32 · 51 · 47
Rue de la Saulaie, 86240 CROUTELLE		'"_ Lat°'"_ '"_ Lat°'"_
4.7 S'aalt-II d'une modification/extensi	projet et	Out Non X

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

#### 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'autit de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque airection régionale.

Le s'ile Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de lype I ou II (ZMIEFF) ?		X	·
En zone de montagne ?		X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		$\boxtimes$	
Sur le territoire d'une commune liitorale ?		X	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?		×	
Sur un territaire couvert par un pian de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'étaberation?		X	
Dans un blen inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		×	
Dans une zone Kumide ayant fait l'abjet d'une célimitation ?		$\boxtimes$	

D'un site classé ?		X	
D'un site Natura 2000 ?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
Dans un site inscrit ?		X	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		X	
Dans une zone de répartition des eaux ?	X		Bassin du Clain Nappe du Cénomanien
Dans un site ou sur des sols pollués ?		X	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?  Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?		X	

#### 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant : De quelle nature ? De quelle importance ? Oul Non Appréciez sommairement l'Impact potentiel **Incidences potentielles** Engendre-t-il des prélèvements X d'eau ? Si oui, dans quel milieu ? Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications X prévisibles des masses d'eau souterraines? Ressources Est-il excédentaire X en matériaux? Est-il déficitaire en matériaux? Si oui, utilise-t-il les [X]ressources naturelles du sol ou du soussol? Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la $\times$ biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques? Milieu naturel Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il X susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard

de Données du site ?

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		X	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		X	
	Est-II concerné par des risques technologiques ?		X	
Risques	Est-II concerné par des risques naturets ?		X	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-Il concerné par des risques sanitaires ?		X	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	×		Allée et venue de la clientèle Livraisons Dans une zone d'activités commerciales déjà établie donc impact minime
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?		X	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		X	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	$\boxtimes$		Dans une zone d'activités commerciales déjà établie donc impact minime
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?		. ⊠	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?		×	
Emissions	Engendre-t-il des effluents ?	X		Effluents domestiques, raccordé au système d'assainissement collectif existant (sans impact sur la capacité des réseaux en aval et de la station)
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?		×	•

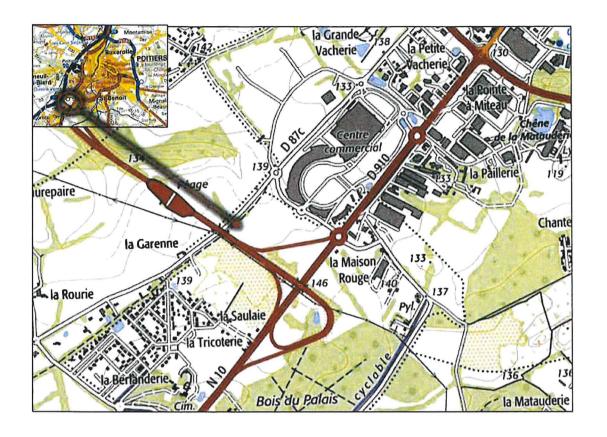
Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		X	
Cadre de vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	X		Surface commerciale sur un terrain à bâtir, à proximité d'autres surface commerciales. Parcelle prévues à l'urbanisation dans le cadre du développement du site d'activité et du PLU
6.2 Les incide approuvés	ences du projet identi ? Non × Si cui, décri			sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou .
	110111111111111111111111111111111111111	- O. 1524	10.51100	
	*			
Oui Oui	nces du projet identifi Non X Si oui, déar			ent-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

	ne annexe traitant de ces éléments) :	
	7. Auto-évaluation (facultatif)	
	u regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluati Invironnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.	on
Le	projet est réalisé sur une parcelle d'une zone d'activité, prévue à l'urbanisation dans le cadre du PLU et dans le cadre du	
	veloppement de la zone commerciale. La parcelle est actuellement en friche, et est enclavée entre une bretelle d'accès à utoroute, une route nationale, une artère principale desservant la commune de Fontaine le Comte, et un bâtiment à vocati	on
	mmercial, en activité. 1si, le projet ne présente pas d'impact ni de risque environnementale nécessitant la réalisation d'une évaluation plus pouss	sée.
, ,,,	is the projective presente pas a impact in act risque environnementale necessitant la realisation a une evaluation plus pouss	icc.
		HARMAN BANK
-	8. Annexes	
8.	8. Annexes  1 Annexes obligatoires	
8.		
8.	.1 Annexes obligatoires	
1 2	Objet  Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » -	
1	Objet  Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié;  Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);  Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le	
1 2	Objet  Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié;  Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);  Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;  Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a], b) et c),	X
1 2	Objet  Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié;  Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);  Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;  Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a], b) et c), 7°a], b), 9°a), b), c), d),10°,11°a], b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	X
1 2	Objet  Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié;  Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);  Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;  Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;  Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan	$\boxtimes$
1 2 3 4	Objet  Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié;  Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);  Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;  Un plan du projet au, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;  Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et	

	Objet	
		Sent later Sand languages
	9. Engagement et signature	
e certifie s	sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus X	
Fait à	Lisses le, 22 novembre 2019	

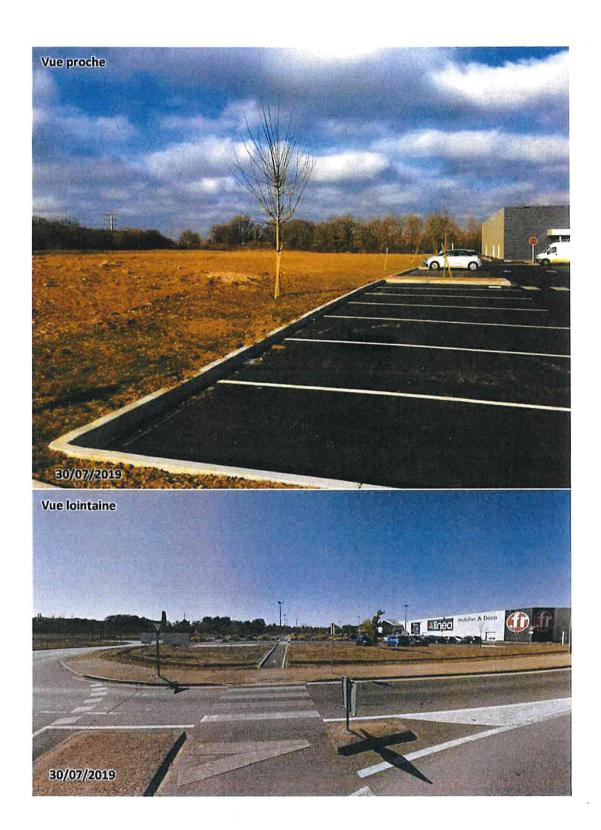
Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou au pétitionnaire

Plan de situation

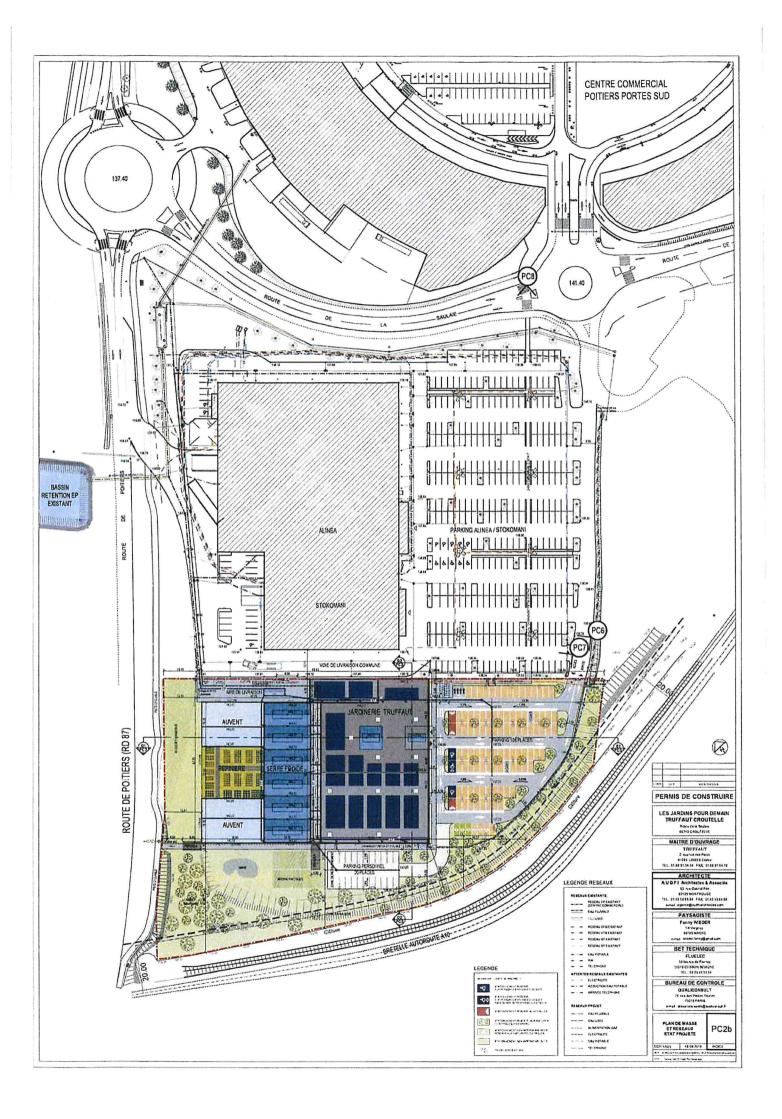




Photographies de la zone de projet



Plan du projet



Vue satellite des abords

